



Juristat

Service Bulletin

Canadian Centre
for Justice Statistics

Bulletin de service

Centre canadien
de la statistique juridique

Price: Canada: \$3.60 per issue, \$65.00 annually
United States: US\$4.30 per issue, US\$78.00 annually
Other Countries: US\$5.00 per issue, US\$91.00 annually
To order Statistics Canada publications, please call our National toll-free line 1-800-267-6677

Prix : Canada : 3,60 \$ l'exemplaire, 65 \$ par année
États-Unis : 4,30 \$ US l'exemplaire, 78 \$ US par année
Autres pays : 5 \$ US l'exemplaire, 91 \$ US par année
Pour commander les publications de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-267-6677

Vol.14, No. 8

Spousal Homicide

by Margo Wilson and Martin Daly*

Highlights

- Spousal homicide rates have remained fairly stable with an average of 17 victims per million couples per annum over the period 1974-1992.
- There is substantial variation in provincial spousal homicide rates with the lowest rates in Newfoundland and Prince Edward Island and the highest rates in the western provinces and the territories.
- On average, 3.2 women have been killed by their husbands for each man killed by his wife; however, this ratio varies considerably across the country.
- Over the period 1974-1992, a married woman was nine times as likely to be killed by her spouse as by a stranger.
- The rate of husbands killing wives is elevated in the aftermath of separation.
- Risk of spousal homicide is far greater in common-law marriages than in registered marriages, for both women and men.

* Department of Psychology, McMaster University

March 1994
ISSN 0715-271X

Published by authority of the Minister responsible for Statistics Canada. © Minister of Industry, Science and Technology, 1994. All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording or otherwise without prior written permission from Licence Services, Marketing Division, Statistics Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Vol.14, No 8

Les homicides entre conjoints

par Margo Wilson et Martin Daly*

Faits saillants

- Les taux d'homicides entre conjoints sont demeurés relativement stables, leur moyenne s'établissant à 17 homicides pour un million de couples par année durant la période 1974-1992.
- On note une grande variation entre les taux provinciaux d'homicides, les taux les plus bas étant observés à Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard et les taux les plus élevés, dans les provinces de l'Ouest et dans les territoires.
- Pour chaque homme tué par son épouse, on compte une moyenne de 3,2 femmes tuées par leur époux. Ce taux varie considérablement dans l'ensemble du Canada.
- Durant la période 1974-1992, une femme mariée était neuf fois plus susceptible d'être tuée par son époux que par un étranger.
- La proportion de meurtres commis par l'époux contre son épouse est élevé à la suite d'une séparation.
- Les épouses et les époux risquent bien plus d'être tués par leur conjoint dans le cadre d'une union libre que dans le cadre d'un mariage.

* Département de psychologie, Université McMaster

Mars 1994
ISSN 0715-271X

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1994. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.



- Teen-aged wives incur the greatest risk of being killed by husbands.
- Spousal homicide rates increase sharply as the age difference between wives and husbands increases.

- Les épouses à l'âge de l'adolescence risquent le plus d'être tuées par leur époux.
- Les taux d'homicides entre conjoints augmentent considérablement à mesure qu'augmente la différence d'âge entre l'épouse et l'époux.

Introduction

Since 1961, Statistics Canada has maintained information on all murders¹ known to police in Canada, and in 1974, the Homicide Survey was expanded to include all homicides (including murder, manslaughter and infanticide). From 1974 through 1992, 1,435 women and 451 men were slain by their spouses. "Spouses" encompass persons in registered marriages, those separated and divorced from registered marriages, and those in common-law relationships².

Introduction

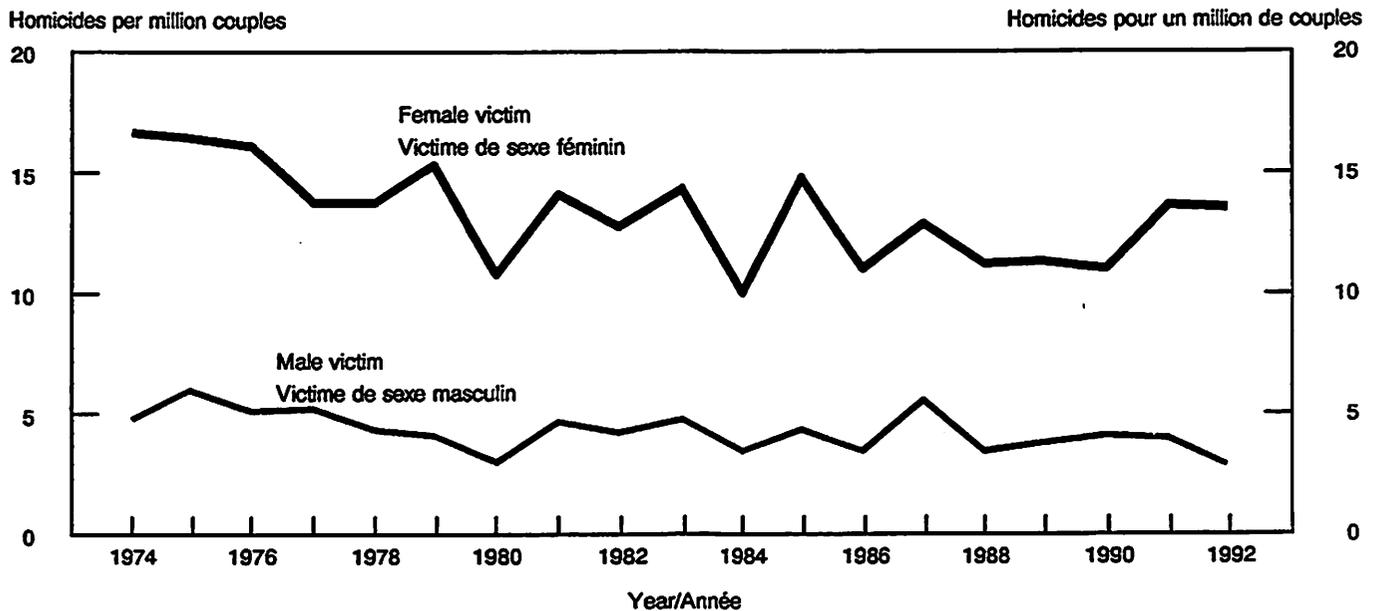
Depuis 1961, Statistique Canada met à jour des données sur l'ensemble des homicides¹ connus de la police au Canada, et en 1974, l'Enquête sur l'homicide a été élargie pour inclure tous les homicides (y compris le meurtre, l'homicide involontaire et l'infanticide). De 1974 à 1992, 1 435 femmes et 451 hommes ont été tués par leur conjoint. Par «conjoints» on entend les personnes mariées (y compris les personnes séparées ou divorcées) et celles qui vivent en union libre². Les unions libres antérieures ne sont pas indiquées en tant que telles dans les archives de données de l'Enquête sur l'homicide.

Figure 1

Rates of spousal homicide per one million couples, Canada, 1974-1992

Figure 1

Taux d'homicides entre conjoints pour un million de couples, Canada, 1974-1992



Source: Homicide Survey, Canadian Centre for Justice Statistics

Source: Enquête sur l'homicide, Centre canadien de la statistique juridique

¹ Refers to initial classification by the police and may differ from charge prosecuted.

¹ Se rapporte à la classification initiale de l'infraction assignée par la police et peut être différente de l'accusation en instance.

² Former common-law relationships are not identified as such in the Homicide Survey data archive.

² Les unions libres rompues ne sont pas identifiées comme telles dans la base de données de l'Enquête sur l'homicide.

Rates of spousal homicide have remained fairly constant over this 19-year period (Figure 1), with an average of 13 wives and 4 husbands per million couples in the population killed each year. Rates vary across Canada, with the lowest rates in Newfoundland and Prince Edward Island and the highest rates in the western provinces and the territories (Table 1). Total homicide victimization rates exhibit a similar geographic pattern (Wright, 1992). This Juristat further examines patterns in spousal homicide in Canada between 1974 and 1992.

Les taux d'homicides entre conjoints sont demeurés plus ou moins les mêmes au cours de cette période de 19 ans (Figure 1), une moyenne de 13 épouses et de 4 époux pour un million de couples dans la population ayant été tués chaque année. Les taux d'homicides entre conjoints varient dans l'ensemble du Canada, les taux les plus bas étant observés à Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard et les taux les plus élevés, dans les provinces de l'Ouest et dans les territoires (Tableau 1). Les taux globaux de victimes d'homicide suivent une tendance similaire sur le plan géographique (Wright, 1992). Ce bulletin Juristat examine en plus de profondeur les caractéristiques des homicides entre conjoints de 1974 à 1992.

Table 1

Number of homicide victims, ratio of wives slain per husband slain, and rates of homicide per million couples, by province, 1974-1992

Tableau 1

Nombre de victimes d'homicide, nombre d'épouses tuées pour chaque époux tué et taux d'homicides pour un million de couples, selon la province, 1974-1992

	Number of slain spouses		Ratio of wife victims per husband victim	Spousal homicide rate		Total
	Nombre de conjoints tués:			Taux d'homicides entre conjoints		
	Wives Épouses	Husbands Époux			Wives Épouses	
Newfoundland – Terre-Neuve	11	6	1.8	4.7	2.6	7.3
Prince Edward Island – Île-du-Prince-Édouard	2	0	–	3.9	–	3.9
Nova Scotia – Nouvelle-Écosse	39	17	2.3	10.6	4.6	15.2
New Brunswick – Nouveau-Brunswick	39	6	6.5	13.0	2.0	15.0
Québec	319	50	6.4	11.3	1.8	13.1
Ontario	484	148	3.3	12.1	3.7	15.8
Manitoba	98	33	3.0	21.8	7.3	29.1
Saskatchewan	66	39	1.7	15.7	9.3	25.0
Alberta	160	65	2.5	16.7	6.8	23.5
British Columbia – Colombie-Britannique	196	75	2.6	15.6	6.0	21.6
Yukon	4	2	2.0	41.7	20.8	62.5
Northwest Territories – Territoires du Nord-Ouest	17	10	1.7	101.2	59.6	160.8
Canada	1,435	451	3.2	13.2	4.1	17.3

Note: Population-at-large denominators in Table 1 and Figure 1 were estimated by linear interpolation of census information on numbers of husband-wife couples in the 1971, 1976, 1981, 1986, and 1991 censuses, with 1992 estimates extrapolated from the 1986-1991 trend.

Note: Les dénominateurs de la population en général dans la figure 1 et le tableau 1 ont été estimés par interpolation linéaire des données du recensement sur les nombres de couples époux-épouses lors des recensements de 1971, 1976, 1981, 1986 et 1991, les estimations de 1992 ayant été extrapolées en fonction de la tendance observée de 1986 à 1991.

Source: Homicide Survey, Canadian Centre for Justice Statistics

Source: L'Enquête sur l'homicide, Centre canadien de la statistique juridique

Note of Appreciation

Canada owes the success of its statistical system to a long-standing cooperation involving Statistics Canada, the citizens of Canada, its businesses and governments. Accurate and timely statistical information could not be produced without their continued cooperation and goodwill.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actualisées.

Wives versus Husbands as Victims in Spousal Homicide

Over the 19-year period, 3.2 women have been killed by their husbands for each man killed by his wife. There appears to be little variation in this sex ratio of spousal homicide victimization over time. However, there is noteworthy provincial variation: the ratio of wife victims to husband victims is higher in Quebec and New Brunswick than in the nation as a whole, and lower in Newfoundland, Saskatchewan, and the Northwest Territories (Table 1).

Several other industrialized nations, including Australia, Denmark, and the United Kingdom, are similar to Canada in this female-male ratio of spousal homicide victimization (Wilson & Daly 1992). In the United States, by contrast, only about 1.3 wives are slain for each husband killed by his wife, and victimization of husbands actually exceeds that of wives in some major American cities. Research suggests that this relative equity of spousal homicide perpetration in the United States cannot be attributed to greater gun use, nor does it extend to other victim-killer relationships (Wilson & Daly 1992).

Épouses et époux tués par leur conjoint

Durant la période de 19 ans à l'étude, 3,2 femmes ont été tuées par leur époux pour chaque homme tué par son épouse. Il semble y avoir peu ou pas de variabilité temporelle de ce rapport entre les victimes tuées par leur conjoint, selon le sexe (Figure 1). Cependant, on note une variation importante entre les provinces : la prédominance féminine de la victimisation est plus forte au Québec et au Nouveau-Brunswick que dans l'ensemble du pays, et plus faible à Terre-Neuve, en Saskatchewan et dans les Territoires du Nord-Ouest (Tableau 1).

Le Canada ressemble à plusieurs autres pays industrialisés, dont l'Australie, le Danemark et le Royaume-Uni, en ce qui concerne ce rapport homme-femmes de victimes d'homicides entre conjoints (Wilson et Daly 1992). En revanche, aux États-Unis, environ 1,3 épouse seulement est tuée pour chaque homme tué par son épouse et, dans certaines grandes villes américaines, la victimisation des époux est en fait plus élevée que celle des épouses. Cette égalité relative de la perpétration d'homicides entre conjoints aux États-Unis ne peut pas être attribuée à l'utilisation accrue des armes à feu et ne s'applique pas aux autres relations victimes-meurtriers (Wilson et Daly 1992).

Familicide: the killing of spouse and children in the same incident

A rare but recurring variety of spousal homicide is that in which one or more of the couple's children are also killed in the same incident. In Canada, during the period 1974-1992, there were a total of 65 such "familicide" incidents, involving 172 victims. Men committed 94% of familicides in Canada, compared to 76% of nonfamilicidal spousal killings.

Men who commit familicide are more often suicidal than other killers. Thirty-two of 61 familicidal Canadian men (52%) culminated the killing by committing suicide, compared to 26% of other men who killed their wives and not their children, 25% of other men who killed their children and not their wives, and 3% of all other homicidal men. Four women committed familicide over this period, one of whom committed suicide.

Uxoricide: the killing of wives

The 1,435 Canadian women killed by their husbands between 1974 and 1992 constituted 38% of a total of 3,811 adult female homicide victims (over 15 years of age). The probability that a registered-married woman would be killed by her spouse was nine times greater than the probability that she would be killed by a stranger (Wilson, Daly and Wright, 1993). The 451 men killed by their wives constituted just 6% of adult male homicide victims.

Homicide familial : meurtre du conjoint et des enfants dans une même affaire

L'homicide familial est un type d'homicide entre conjoints qui est commis peu souvent, mais régulièrement. Il s'agit du meurtre du conjoint et d'au moins un enfant du couple lors d'une même affaire. Au Canada, de 1974 à 1992, on a dénombré en tout 65 «homicides familiaux» impliquant 172 victimes. Les hommes ont commis 94 % des homicides familiaux au Canada, comparativement à 76 % des meurtres de conjoints n'impliquant pas d'enfants.

Les hommes qui commettent un homicide familial sont plus souvent suicidaires que les autres meurtriers. Au Canada, 32 des 61 hommes qui ont tué des membres de leur famille (52 %) ont mis fin à leur massacre en se suicidant, comparativement à 26 % des autres hommes qui ont tué leur épouse et non leurs enfants, à 25 % des autres hommes qui ont tué leurs enfants et non leur épouse et à 3 % de tous les autres hommes qui ont commis un homicide. Quatre femmes ont commis un homicide familial durant cette période et une s'est également suicidée.

L'uxoricide : meurtre de l'épouse

Les 1 435 canadiennes tuées par leur époux entre 1974 et 1992 représentent 38 % du total des 3 811 femmes adultes victimes d'homicide (âgées de plus de 15 ans). La probabilité qu'une femme soit tuée par son époux était neuf fois plus élevée que la probabilité qu'elle soit tuée par un étranger (Wilson, Daly et Wright, 1993). Les 451 hommes tués par leur épouse représentent seulement 6 % des hommes adultes victimes d'homicide.

Where and How Spousal Homicides Occur

Eighty-seven percent of spousal homicide incidents occurred in a private residence. A 1991 revision of the police reporting form included the recording of information on the coresidency status of victim and killer; 97% of the spousal homicides which occurred in a private residence in 1991-1992 occurred in the home of the wife and/or the husband.

Table 2

Cause of death by sex of victim in spousal homicides, Canada, 1974-1992

	Sex of victim Sexe de la victime					
	Female Féminin		Male Masculin		Total	
	No./Nbre	%	No./Nbre	%	No./Nbre	%
Shooting – Coup de feu	599	42	122	27	721	38
Stabbing – Coup de couteau	300	21	259	57	559	30
Beating – Coups portés	304	21	34	8	338	18
Strangling/suffocation	163	11	12	3	175	9
Smoke inhalation or burning – Inhalation de fumée/brûlures	12	1	10	2	22	1
Other ¹ – Autres causes ¹	48	3	14	3	62	3
Total	1,426	100	451	100	1,877	100

¹ Includes poisoning, motor vehicle, causing a heart attack, exposure, etc.

¹ Inclut l'empoisonnement, les véhicules automobiles, la provocation d'une crise cardiaque, faire mourir de froid, etc.

Source: Homicide Survey, Canadian Centre for Justice Statistics

Source: L'Enquête sur l'homicide, Centre canadien de la statistique juridique

Almost all spousal homicides were single-offender cases: in only 1% of those perpetrated by husbands and 7% of those perpetrated by wives was there a co-accused. Firearms constituted the most frequent means of spousal homicide, but accounted for less than one-half of all cases (Table 2). Beatings and stranglings, in which strength differentials are perhaps especially salient, were much more often the means of killing by husbands than by wives. However, men were more likely to use firearms, whereas a higher percentage of women stabbed their husbands. These sex differences in the relative uses of different weapons in spousal homicide are paralleled in the United States and Britain (Wilson & Daly, 1992).

"Motive"

In reporting to Statistics Canada, police are instructed to select a single "apparent motive" from a limited menu on the reporting form. The options were modified in 1991, but the most popular option for spousal cases, "argument or quarrel", was retained. Fifty-two percent of the spousal homicides in

Où, et comment les homicides entre conjoints se produisent-ils?

Quatre-vingt-cinq pour cent des homicides entre conjoints se sont produits dans une résidence privée. Après avoir révisé en 1991 les formules de déclaration de la police, on a commencé à enregistrer des renseignements sur la cohabitation entre la victime et le meurtrier; 97 % des meurtres de conjoint commis dans une résidence privée en 1991-1992 ont eu lieu dans la maison de l'épouse et(ou) de l'époux.

Tableau 2

Cause du décès des personnes tuées par leur conjoint, selon le sexe de la victime, Canada, 1974-1992

Presque tous les homicides entre conjoints impliquaient un seul contrevenant. Seulement 1 % de ceux commis par l'époux et 7 % de ceux commis par l'épouse impliquaient des co-accusés. L'arme à feu était le moyen utilisé le plus souvent pour tuer son conjoint, mais cette méthode a été choisie dans moins de la moitié de tous les cas (Tableau 3). Les coups portés et la strangulation, où ressort peut-être davantage la différence de force, étaient les moyens employés beaucoup plus souvent par les époux que par les épouses. Par ailleurs, on note une prédominance masculine pour l'usage d'une arme à feu, mais un pourcentage plus élevé de femmes ayant utilisé un couteau. Ces différences selon le sexe en ce qui concerne l'utilisation relative des différentes armes se comparent à celles observées aux États-Unis et en Grande-Bretagne (Wilson et Daly, 1992).

«Mobile»

Lorsque les corps policiers déclarent leurs données à Statistique Canada, ils doivent choisir un seul «mobile apparent» parmi une liste limitée de catégories sur la formule de rapport. La liste a été modifiée en 1991, mais la catégorie la plus courante dans les cas d'homicides de conjoint, c'est-à-dire «dispute ou querelle», a été retenue. Une «dispute ou

1991-1992 were attributed by the police to an "argument or quarrel", and a further 24% to "jealousy".

Unfortunately, recording one category of motives from a limited selection which conveys little about precipitating events or the substance of conflicts and grievances does not provide a great deal of insight into violent marital discord.

Since 1991, additional "motive" information has been recorded on the police reporting form, in a new item called "description of precipitating crime". Options include "sexual assault", "other assault", "theft", "kidnapping or abduction", and "prostitution". Sexual assault allegedly precipitated the homicide in 1% of the wife-victim cases in 1991-1992, and in none of the husband-victim cases.

querelle» était, selon la police, le mobile du meurtre dans 52 % des cas en 1991-1992. La «jalousie» était le mobile dans 24 % des cas.

Malheureusement, le fait de déclarer un mobile à partir d'un choix limité de catégories qui jette peu de lumière sur les causes immédiates ou l'objet des conflits et des différends, ne nous aide pas à bien comprendre les difficultés conjugales ayant mené à la violence.

Depuis 1991, des renseignements supplémentaires sur le «mobile» sont inscrits sur la formule de rapport des services policiers à la question «Description de l'acte criminel ayant conduit à l'homicide». Le choix comprend l'agression sexuelle, les voies de fait, le vol, l'enlèvement/le rapt et la prostitution. L'agression sexuelle est l'acte qui aurait conduit à l'homicide dans 1 % des cas où la victime est l'épouse en 1991-1992, mais dans aucun cas où la victime est l'époux.

Alcohol and drugs

In 1991-1992, 37% of slain wives and 82% of slain husbands were noted by police to have consumed alcohol, within the 174 cases (80%) for which information on alcohol consumption was recorded. Use of other drugs was noted for 10% of women and 13% of men, most of whom had also consumed alcohol. Among perpetrators, 55% of men and 79% of women were noted to have used alcohol, and 18% of men and 13% of women to have used other drugs. Alcohol had been consumed by both parties in 41% of wife-victim cases and in 78% of husband-victim cases (information was recorded on both parties for only 69% of wife-victim cases and 84% of husband-victim cases).

It is unclear what, if anything, these percentages imply about the possible role of intoxicants in spousal homicide. The police are not provided with specific criteria for recording "alcohol consumption", and it is not known whether the percentages of nonhomicidal married persons who had consumed intoxicants on any given night would be very different. It is worth noting that two-thirds of both men and women who killed someone other than a spouse were also noted to have used alcohol.

Consommation d'alcool et de drogues

En 1991-1992, 37 % des épouses tuées et 82 % des époux tués avaient, selon la police, consommé de l'alcool dans les 174 cas (80 %) pour lesquels on dispose de données sur la consommation d'alcool. La consommation d'autres drogues a été déclarée pour 10 % des épouses tuées et pour 13 % des époux tués, dont la plupart avaient également consommé de l'alcool. Selon les données déclarées sur les meurtriers, 55 % des hommes et 79 % des femmes avaient consommé de l'alcool, et 18 % des hommes et 13 % des femmes avaient consommé d'autres drogues. L'alcool avait été consommé par les deux conjoints dans 41 % des cas où la victime est l'épouse et dans 78 % des cas où la victime est l'époux (les renseignements ont été enregistrés pour les deux conjoints dans seulement 69 % des cas où la victime est l'épouse et 84 % des cas où la victime est l'époux).

On ne sait pas très bien ce que ces pourcentages donnent à entendre, le cas échéant, au sujet du lien causal possible entre les intoxicants et les homicides entre conjoints. Aucun critère sur l'enregistrement de la «consommation d'alcool» n'est défini et nous ne savons pas si les pourcentages des personnes mariées non meurtrières qui avaient consommé des intoxicants un soir donné seraient très différents. Il convient de noter que les deux tiers des hommes et des femmes qui ont tué une personne autre que leur conjoint avaient consommé de l'alcool.

Evidence from various sources, including police files, psychiatric reports, case law, and interview studies from several countries, suggests that a large majority of wife killings are precipitated by the husband accusing the wife of sexual infidelity, by her unilateral decision to terminate the relationship, and/or by his desire to control her (e.g., Campbell 1992; Chimbos 1978; Crawford & Gartner 1992; Daly & Wilson 1988; Polk & Ranson 1991). In cases of wives killing husbands, there is often evidence that the husband was the initial aggressor, with much the same motives as in uxoricides, and that her lethal

Les preuves tirées de sources diverses, dont les rapports de police, les rapports psychiatriques, la jurisprudence et les études d'interview de plusieurs pays, semblent indiquer qu'une grande majorité des uxoricides sont commis lorsque l'époux accuse son épouse d'infidélité, lorsque celle-ci décide de mettre fin unilatéralement à la relation ou lorsque l'époux tente d'exercer un contrôle sur sa femme (p. ex. Campbell 1992; Chimbos 1978; Crawford et Gartner 1992; Daly et Wilson 1988; Polk et Ranson 1991). Dans les cas où l'épouse tue son conjoint, on constate souvent que l'épouse a d'abord été agressée par celui-ci, les motifs étant semblables à ceux des uxoricides, et qu'elle a posé ce geste mortel pour se

action was "defensive" (e.g., Bacon & Lansdowne 1982; Bowker 1983; Browne 1987; Campbell 1992; Dobash et al. 1992), regardless of whether the circumstances and prior history of victim and killer match the legal self-defence criteria. In the 1991-1992 Canadian Homicide Survey reports, police made the attribution that the victim was "the first to use or threaten to use physical force or violence in the incident" in 52% of the 23 husband-victim cases for which information was recorded, but in only 6% of the 113 wife-victim homicides (information was not available for 38% of the cases).

défendre (p. ex. Bacon et Lansdowne 1982; Bowker 1983; Browne 1987; Campbell 1992; Dobash et al. 1992), peu importe si les circonstances et les antécédents de la victime et du meurtrier répondent aux critères de la légitime défense. Dans les rapports de l'Enquête canadienne sur l'homicide de 1991-1992, la police a déduit que la victime avait été «la première à utiliser ou à menacer d'utiliser la force physique ou la violence» dans 52 % des 23 cas documentés où la victime est l'époux, mais dans seulement 6 % des 113 homicides où la victime est l'épouse (les renseignements ne sont pas disponibles pour 38 % des cas).

History of violence

Information available for 1991 and 1992 indicates that there was a history of domestic violence in 54% of spousal homicides: 68% of the husband-victim cases and 51% of the wife-victim cases.

Antécédents violents

Les renseignements disponibles pour 1991-1992 indiquent que 54 % des cas d'homicides entre conjoints comportaient des antécédents de violence familiale : dans 68 % des cas où la victime est l'époux et 51 % des cas où la victime est l'épouse.

Estrangement Associated with Increased Risk

Homicides in the context of marital dissolution are frequently described in the press. According to police reports to Statistics Canada, 23% of women killed by their registered-marriage husbands were separated at the time of the incident, while an additional 3% were divorced. By contrast, 10% of men killed by their wives were separated and an additional 1% were divorced. Thus, whereas 3.8 wives were killed per slain husband among co-residing registered-married couples, this ratio increased to 10.1 wives per slain husband among separated couples.

The absolute numbers of co-residing and separated victims do not speak directly to the question of risk associated with separation. Table 3 presents estimates of homicide rates incurred by co-residing and separated persons at the hands of their registered married spouses. Compared to co-residing couples, separation entailed a six-fold increase in risk to wives and a three-fold increase in risk to husbands.

It was not possible to compute homicide risk as a function of time since separation, because requisite information on separation duration is available for neither the homicide cases nor the population-at-large. Spousal homicide data for New South Wales, Australia and for Chicago suggest that wives are at risk particularly within the first two months after separation (Wallace 1986; Wilson & Daly 1993). Table 3 may underestimate the magnitude of the risk incurred in the immediate aftermath of separation since these figures aggregate all separated couples regardless of the duration of the separation.

Lien entre la séparation du couple et le risque accru d'homicide

Les homicides dans le contexte de la dissolution du mariage sont fréquemment décrits par les médias. Selon les données déclarées à Statistique Canada par les corps policiers, 23 % des femmes qui ont été tuées par leur conjoint de droit étaient séparées au moment de l'affaire, tandis que 3 % étaient divorcées. En revanche, 10 % des hommes tués par leur épouse étaient séparés et 1 % étaient divorcés. Par conséquent, bien que 3,8 épouses aient été tuées pour chaque époux tué chez les couples mariés qui cohabitent, ce rapport passe à 10,1 épouses tuées pour chaque époux tué chez les couples séparés.

Les chiffres absolus sur les victimes qui habitaient avec leur conjoint et celles qui étaient séparées ne montrent pas directement le lien entre le risque d'homicide et la séparation. Le tableau 3 présente des estimations des taux d'homicides entre conjoints mariés, selon qu'ils cohabitaient ou étaient séparés. Comparativement aux couples qui habitent ensemble, les épouses séparées sont six fois plus à risque et les époux séparés sont trois fois plus à risque.

Il n'a pas été possible de calculer le risque d'homicide en fonction du temps écoulé depuis la séparation, car les renseignements requis sur la durée de la séparation ne sont pas disponibles ni pour les cas d'homicide, ni pour la population en général. Les données sur les homicides entre conjoints pour la Nouvelle-Galles du Sud, l'Australie et Chicago laissent supposer que les épouses sont à risque, particulièrement durant les deux premiers mois suivant la séparation (Wallace 1986; Wilson et Daly 1993). Il se peut qu'on sous-estime au tableau 3, l'ampleur du risque encouru immédiatement après la séparation étant donné que ces chiffres englobent tous les couples séparés sans distinction de la durée de la séparation.

Table 3

Number of spousal homicides and rates per million registered-marriage spouses per annum according to whether the couples were co-residing or separated at the time of the homicide, Canada, 1974-1992

	Husband killed wife		Wife killed husband	
	No./Nbre	Rate/Taux	No./Nbre	Rate/Taux
Co-residing couples – Couples cohabitant	727	7.2	189	1.9
Separated couples – Couples séparés	226	45.8	22	5.7

Note: Population-at-large denominators were estimated by linear interpolation and extrapolation of census information of numbers of husband-wife couples in registered marriages for the 1981, 1986 and 1991 censuses, and numbers of married but separated women and men in the 1971, 1976, 1981, 1986, and 1991 censuses. An additional 29 women and 3 men were killed by ex-spouses from whom they were divorced.

Note: Les dénominateurs de la population en général ont été estimés par interpolation et extrapolation linéaires des données tirées des recensements de 1981, 1986 et 1991 sur les nombres de couples époux-épouses dans le cadre de mariages et des recensements de 1971, 1976, 1981, 1986 et 1991 sur les nombres de femmes et d'hommes mariés mais séparés. De plus, 29 femmes et 3 hommes ont été tués par des ex-conjoints desquels ils étaient divorcés.

Source: Homicide Survey, Canadian Centre for Justice Statistics

Source: L'Enquête sur l'homicide, Centre canadien de la statistique juridique

The fact that uxoricide often occurs shortly after separation does not necessarily mean that the link between the two is directly causal. If women leave assaultive husbands when the frequency and severity of assaults become intolerable, then the immediate post-separation period might be a time of elevated risk to wives regardless of whether men respond violently to separation *per se*. Moreover, the fact that separated couples constitute a subset of marriages with a history of discord could explain their higher homicide rates. An alleged history of domestic violence has been recorded since 1991, and was affirmed for 80% of cases involving separated couples, compared with 35% involving co-residing couples. These results suggest that estranged couples may indeed be a relatively violent subset of all couples. Nevertheless, case descriptions often make it clear that the link between separation and homicide is more than incidental (Wilson & Daly 1993). Case descriptions also suggest that separations that lead to homicidal violence are most often initiated by women; however, the Homicide Survey datafile does not include information about which spouse initiated the separation.

Demographic Patterns of Risk of Spousal Homicide

Criminological study of homicide has focused primarily on variations in rates between places and times. A more epidemiological approach is to analyze patterns of risk within a particular type of homicide in relation to demographic (including social and economic) variables.

Tableau 3

Nombres d'homicides entre conjoints et taux annuel pour un million de conjoints mariés, selon qu'ils cohabitaient ou étaient séparés au moment de l'homicide, Canada, 1974-1992

La séparation est liée dans le temps au risque accru d'être victime d'uxoricide, mais cela n'indique pas forcément un lien causal direct entre les deux. Si les femmes quittent leurs maris violents lorsque la fréquence et la gravité des voies de fait présentent trop de danger, la période suivant immédiatement la séparation comporte peut-être alors un risque élevé pour les épouses, que l'homme réagisse violemment ou non à la séparation en soi. De plus, le simple fait que les couples séparés constituent un sous-ensemble des mariages ayant déjà connu des difficultés conjugales pourrait expliquer leurs taux d'homicides plus élevés. Les antécédents de violence familiale sont enregistrés depuis 1991 et ont été déclarés dans 80 % des cas impliquant des couples séparés, comparativement à 35 % des cas impliquant des couples qui habitent ensemble. Ces résultats suggèrent que les couples séparés forment un sous-ensemble de mariages relativement violents. Pourtant, les descriptions des cas font souvent ressortir que le lien entre la séparation et le meurtre est plus que l'effet du hasard (Wilson et Daly 1993). Elles laissent également supposer que les séparations ayant conduit à la violence meurtrière sont surtout demandées par l'épouse. Toutefois, le fichier de données de l'Enquête sur l'homicide ne contient aucune information sur le conjoint qui a mis fin à la relation.

Tendances démographiques du risque d'être tué par son conjoint

Les études criminologiques sur l'homicide portent principalement sur les variations des taux entre le lieu et l'heure du crime. Une approche davantage épidémiologique consiste à analyser les courbes du risque pour un type particulier d'homicide par rapport à des variables démographiques (y compris sociales et économiques).

The differential homicide rates in Table 3 constitute one example of such an epidemiological approach, where rates are computed relative to populations "at risk" (Wilson, Daly, and Wright, 1993). Although a variety of such analyses are of potential interest, many are precluded because relevant information is unavailable for the homicide cases, or for the appropriate populations-at-large, or both. However, information in the Homicide Survey and the Census does permit exploration of spousal homicide risk patterns in relation to the type of marital union and the ages of the marital partners.

Homicide rates for registered versus common-law marriages

Sixty-eight percent of slain wives were related to their killers by registered marriage, whether co-residing or estranged, whereas 32% were killed by common-law husbands. Only 47% of slain husbands were killed by registered-marriage wives, while 53% were common-law cases. Thus, whereas 4.6 wives were killed per slain husband in registered marriages, this ratio was 1.9 slain wives per slain husband in common-law unions. (As noted in the introduction, the Homicide Survey does not identify former common-law relationships as such. However, information provided by police indicate that at least an additional 68 women and 12 men were killed by former common-law spouses, cases which are not included in the present analyses, and a further 83 women and 13 men were killed by "estranged lovers" of the opposite sex.)

The Canadian Census first distinguished registered from common-law marriages in 1981. The latter constituted 6% of all co-residing couples in 1981, 8% in 1986, and 11% in 1991 (Turcotte 1988; Statistics Canada 1992). Table 4 presents estimated victimization rates for co-residing spouses in registered and common-law marital unions. The uxoricide rate was almost eight times higher in common-law unions than in registered unions, and the rate of slain husbands was 15 times higher.

Table 4

Number of spousal homicides and rates per annum per million couples according to type of marital union for couples co-residing at the time of the homicide, Canada 1974-1992

	Husband killed wife Époux ayant tué son épouse		Wife killed husband Épouse ayant tué son époux	
	No./Nbre	Rate/Taux	No./Nbre	Rate/Taux
Registered union - Mariage	727	7.2	189	1.9
Common-law union - Union libre	453	55.1	237	28.8

Note: Population-at-large denominators in Table 4 and Figures 2 and 3, were estimated by linear interpolation and extrapolation of census information of numbers of registered and common-law husband-wife couples in the 1981, 1986 and 1991 censuses.

Note: Les dénominateurs de la population en général dans le tableau 4 et les figures 2 et 3, ont été estimés par interpolation et extrapolation linéaires des données des recensements de 1981, 1986 et 1991 sur les nombres de couples époux-épouses dans le cadre de mariages et d'unions libres.

Source: Homicide Survey, Canadian Centre for Justice Statistics
Source: L'Enquête sur l'homicide, Centre canadien de la statistique juridique

Les différences des taux d'homicides présentés dans le tableau 3 constituent un exemple d'une telle approche épidémiologique, où les taux sont calculés par rapport aux populations «à risque» (Wilson, Daly et Wright, 1993). Bien qu'une variété de ces analyses puissent présenter un intérêt, bon nombre sont exclues, car les renseignements pertinents ne sont pas disponibles pour les cas d'homicides ou pour les populations en général appropriées ou pour les deux. Toutefois, l'information tirée de l'Enquête sur l'homicide et du recensement permet d'examiner les différences des risques d'être tué par son conjoint par rapport au type de lien matrimonial et à l'âge des conjoints.

Taux d'homicides - mariages et unions libres

Soixante-huit pour cent des épouses tuées par leur conjoint étaient mariées avec lui, qu'il y ait cohabitation ou non, tandis que 32 % ont été tuées par leur conjoint de fait. Seulement 47 % des époux tués l'ont été aux mains de leur conjointe de droit, alors que 53 % l'ont été aux mains de leur conjointe de fait. Par conséquent, 4,6 épouses ont été tuées pour chaque époux tué dans le cadre d'un mariage. Ce rapport n'était cependant que de 1,9 conjointe tuée pour chaque conjoint tué dans le cadre d'une union libre. (Comme il a été mentionné dans l'introduction, l'Enquête sur l'homicide ne permet pas de déterminer les anciennes unions libres. Toutefois, les renseignements fournis par la police indiquent qu'au moins 68 femmes et 12 hommes de plus ont été tués par un ex-conjoint de fait, des cas qui ne sont pas inclus dans les présentes analyses, et que 83 femmes et 13 hommes de plus ont été tués par un ex-amoureux du sexe opposé.)

Le recensement du Canada a commencé à faire la distinction entre les mariages et les unions libres en 1981. Les personnes vivant en union libre comptaient pour 6 % de tous les couples qui cohabitaient en 1981, pour 8 %, en 1986 et pour 11 %, en 1991 (Turcotte 1988; Statistique Canada 1992). Le tableau 4 présente les taux estimatifs de victimes chez les conjoints qui cohabitent dans le cadre d'un mariage et dans le cadre d'une union libre. Le taux d'uxoricides était presque huit fois plus élevé dans les unions libres par rapport aux mariages, et la proportion d'épouses qui ont tué leur époux était élevée par un facteur de 15.

Tableau 4

Nombres d'homicides entre conjoints et taux annuel d'homicides pour un million de couples dans la population, selon le type de lien matrimonial des couples qui habitaient encore ensemble au moment de l'homicide, Canada, 1974-1992

Registered and common-law marital unions differ in many respects, so the higher risk of homicide associated with common-law unions may be attributable to any of a number of correlated factors. Common-law marriages are generally more prevalent among poor people and young people (Balakrishnan 1989; Norland 1984, 1985; Turcotte 1988), and poverty and young adulthood are both associated with higher homicide rates (e.g., Daly and Wilson 1990). Information on the employment status of the husband and wife for the 1991 and 1992 cases reveals that neither party was working in 29% of the registered-marriage homicides and 57% of the common-law cases.

Ages of Wife and Husband

Figure 2 presents homicide rates according to the age of the victim: the greatest risks befell the youngest wives, and risk to both parties declines with age. In the United States, young registered-married wives also incur the greatest risk (Mercy and Saltzman 1989).

Les mariages et les unions libres diffèrent à bien des égards. C'est pourquoi le risque accru d'homicide lié aux unions libres peut être attribuable à un certain nombre de facteurs corrélés. Les unions libres sont généralement plus répandues chez les pauvres et les jeunes (Balakrishnan 1989; Norland 1984, 1985; Turcotte 1988), et les pauvres et les jeunes adultes sont tous deux associés à des taux d'homicides plus élevés (p. ex. Daly et Wilson 1990). Les renseignements sur la situation d'emploi de l'époux et de l'épouse pour les cas déclarés en 1991 et en 1992 révèlent qu'aucun des conjoints ne travaillaient dans 29 % des homicides commis dans le cadre d'un mariage et 57 % de ceux commis dans le cadre d'une union libre.

Âge de l'épouse et de l'époux

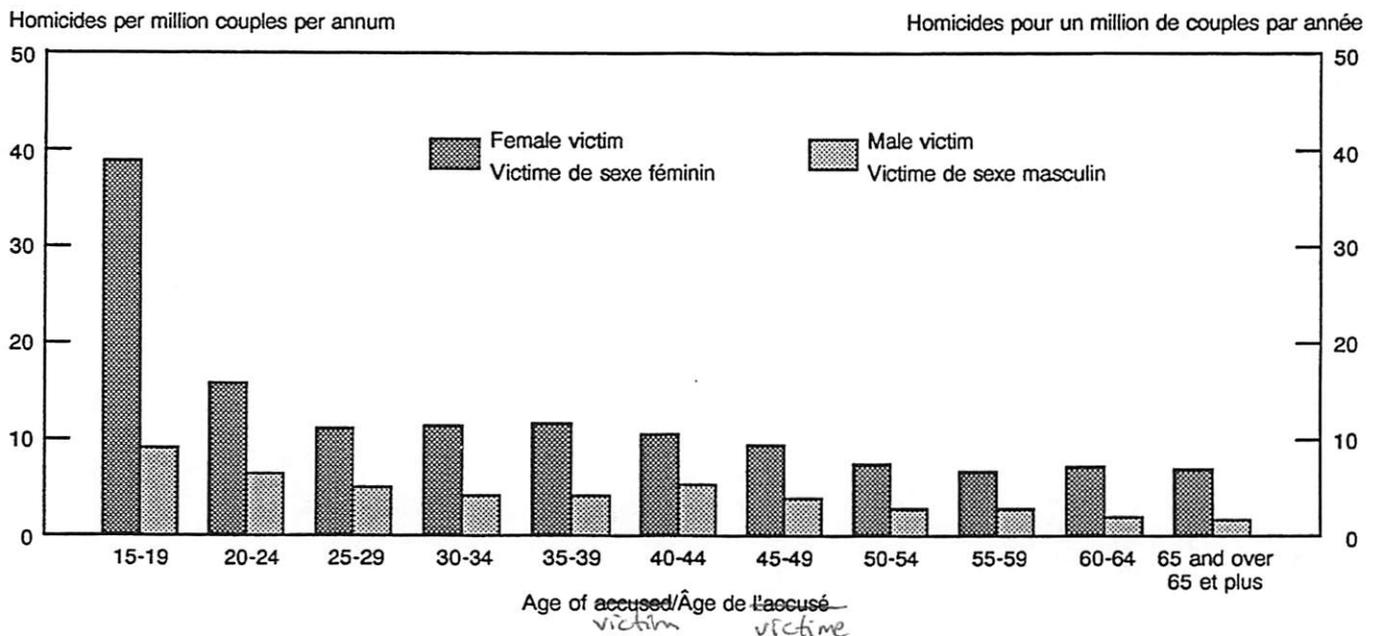
La figure 2 présente les taux d'homicides selon l'âge de la victime : ce sont les épouses les plus jeunes qui courent le plus de risque d'être tuées, et les risques pour les deux conjoints diminuent avec l'âge. Aux États-Unis, les jeunes femmes mariées courent également le plus de risques (Mercy et Saltzman 1989).

Figure 2

Rates of spousal homicide by age and sex of victims, co-residing couples, Canada, 1974-1992

Figure 2

Taux d'homicides entre conjoints selon l'âge et le sexe de la victime, couples habitant ensemble, Canada, 1974-1992



Source: Homicide Survey, Canadian Centre for Justice Statistics

Source: L'Enquête sur l'homicide, Centre canadien de la statistique juridique

Figure 3 shows that the rate at which women commit homicide against their husbands also declines as a function of age. This is not true for husbands, however, whose age-related rates of perpetrating this crime are highest in the 35-49 age range. This contrasts with the age pattern for perpetration of non-spousal homicide, which peaks at a much younger age (Daly and Wilson 1990).

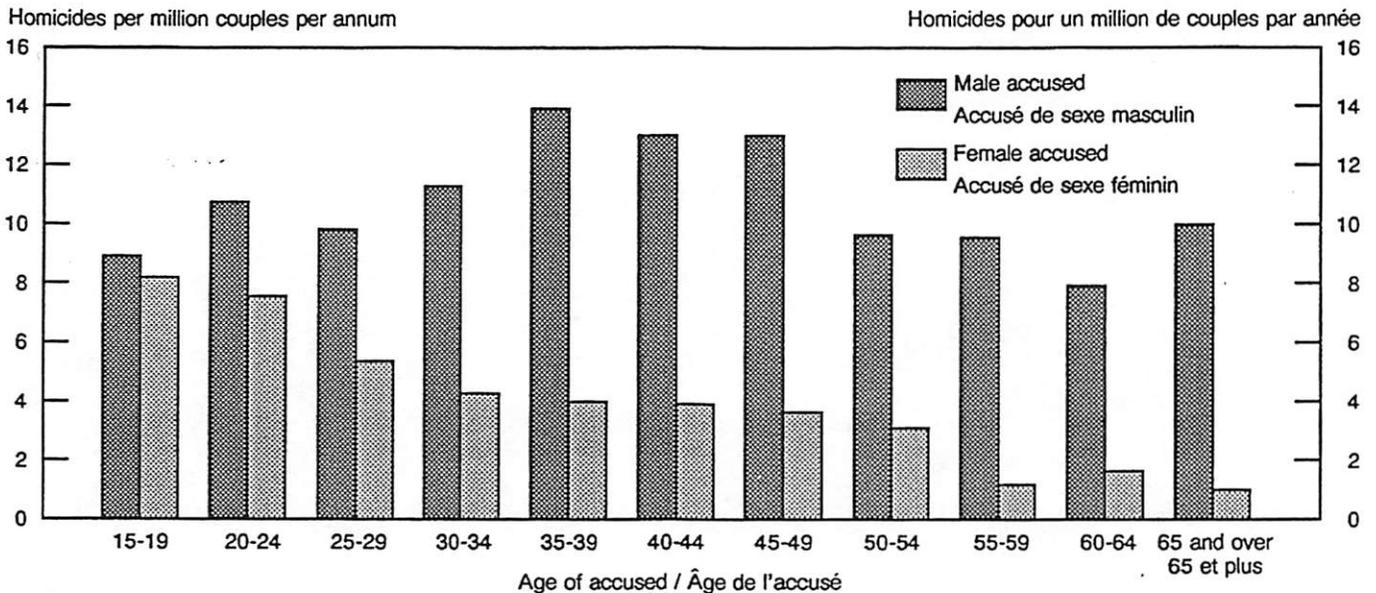
La figure 3 montre que le nombre d'épouses qui tuent leur époux diminue avec l'âge de celles-ci. Cependant, ce n'est pas le cas chez les époux, dont les taux de perpétration d'homicide selon l'âge atteignent en fait un sommet dans la tranche d'âge de 35 à 49 ans. Cette constatation s'oppose à la courbe par âge de la perpétration d'homicides n'impliquant pas de conjoints, qui atteint un sommet à un âge beaucoup plus jeune (Daly et Wilson 1990).

Figure 3

Rates of spousal homicide by age and sex of accused, co-residing couples, Canada, 1974-1992

Figure 3

Taux d'homicides entre conjoints selon l'âge et le sexe de l'accusé, couples habitant ensemble, Canada, 1974-1992



Source: Homicide Survey, Canadian Centre for Justice Statistics

Source: L'Enquête sur l'homicide, Centre canadien de la statistique juridique

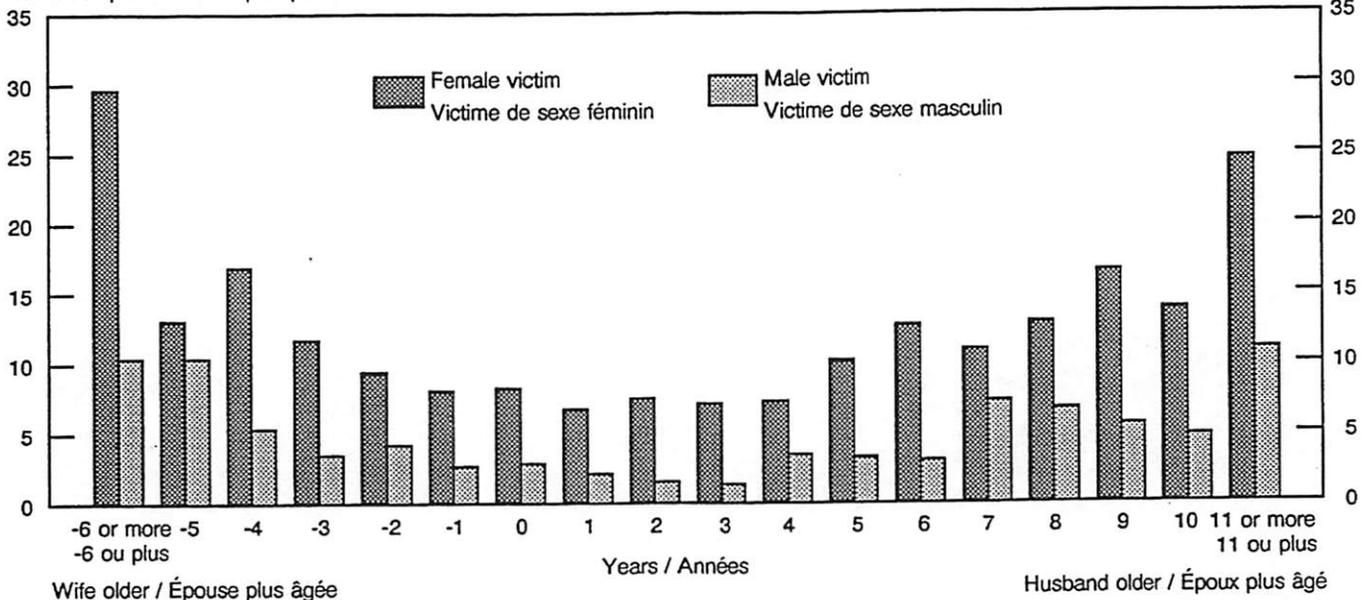
It might be hypothesized that the risk incurred by teen-aged wives (Figure 2) is linked to the youth of their husbands, were it not for the distinct age pattern of killing by husbands (Figure 3). Figure 4 presents spousal homicide rates as a function of the age difference (disparity) between the partners. Increasing age disparity in either direction proves to be associated with substantially elevated risk to both parties. A similar pattern of risk associated with age disparity has been found for spousal homicides in the United States (Mercy and Saltzman 1989). Although increased risk in couples with large age disparity is substantial, the interpretation of this finding is unclear and perhaps multifaceted.

On peut supposer que le risque que courent les jeunes épouses (Figure 2) est attribuable au jeune âge de leur époux, si ce n'était pas de la distribution distincte des meurtres commis par les époux selon l'âge (Figure 3). La figure 4 présente les taux d'homicides entre conjoints en fonction de la différence d'âge (disparité) entre les partenaires; l'élargissement de part et d'autre de l'écart entre les âges s'avère lié au risque assez élevé que courent les deux conjoints. Une tendance semblable du risque associé à la différence d'âge a également été observée dans les cas d'homicides entre conjoints aux États-Unis (Mercy et Saltzman 1989). Bien que le risque accru d'homicide auquel s'exposent les couples ayant une différence d'âge marquée est un phénomène important, il ne peut être interprété clairement et présente probablement plusieurs facettes.

Figure 4

Rates of spousal homicide by age difference between husband and wife, co-residing couples, Canada, 1974-1992

Homicides per million couples per annum



Note: Population-at-large denominators were estimated by averaging data from the 1981 and 1991 censuses.

Source: Homicide Survey, Canadian Centre for Justice Statistics

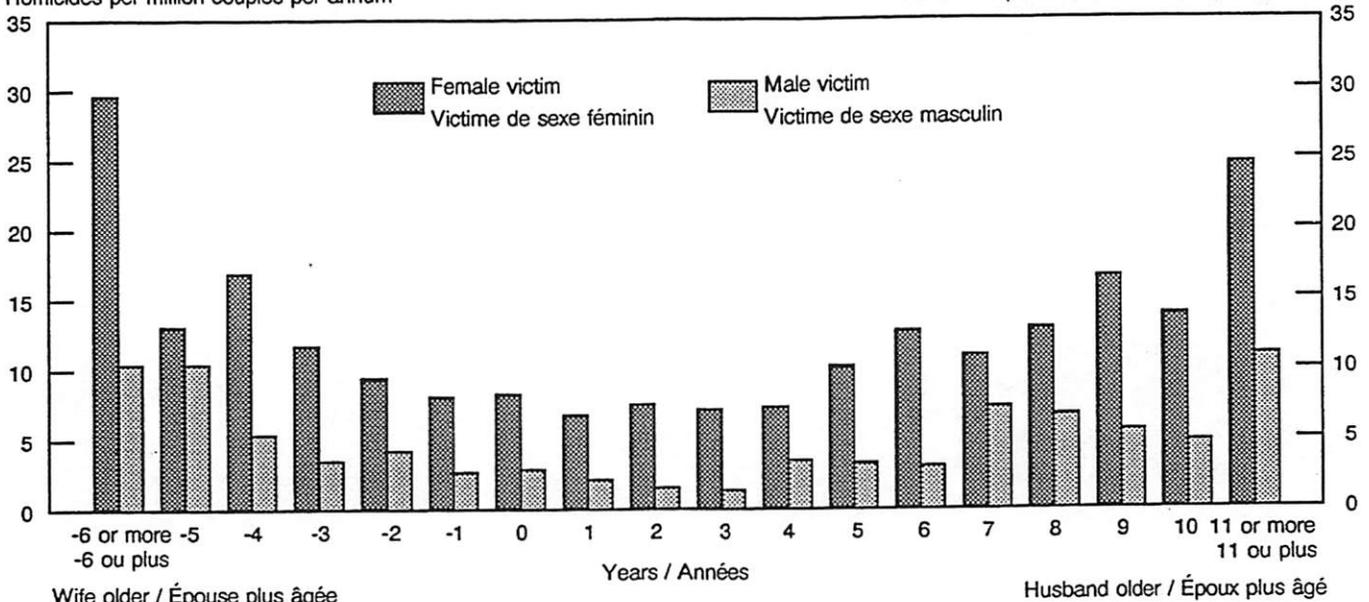
Conclusion

Killings of spouses constitute a significant component of Canadian homicide: the 1,886 women and men killed by spouses between 1974 and 1992 represent 15% of all Canadian homicide victims, 38% of adult female victims and 6% of adult male victims. This analysis highlights a number of factors associated with variations in the statistical incidence of this crime, including age and age disparity, registered versus common-law marital status, separation versus co-residency, and region. It is important to note, however, that these factors are only identified *risk markers* rather than proven causes of variations in spousal homicide risk. The relevance of a woman's youth, for example, may reflect short marital duration, childlessness, economic circumstances, or other correlates of youth rather than being an effect of youth *per se*. Similar caveats apply to attempts to interpret the elevated risk associated with common-law marital status and other risk markers.

Figure 4

Taux d'homicides entre conjoints selon la différence d'âge entre l'époux et l'épouse, couples habitant ensemble, Canada, 1974-1992

Homicides pour un million de couples par année



Nota: Les dénominateurs de la population en général ont été estimés en faisant la moyenne des données tirées des recensements de 1981 et 1991.

Source: L'Enquête sur l'homicide, Centre canadien de la statistique juridique

Conclusion

Les homicides entre conjoints constituent une composante importante des homicides commis au Canada : les 1 886 femmes et hommes tués par leur conjoint entre 1974 et 1992 représentent 15 % de toutes les victimes d'homicide au Canada, 38 % des victimes féminines et 6 % des victimes masculines. La présente analyse fait ressortir un certain nombre de facteurs liés aux variations de la fréquence statistique de ce type de crime, dont l'âge, la différence d'âge, le type de lien matrimonial (mariage ou union libre), la séparation ou la cohabitation et la région. Il est important de noter toutefois que ces facteurs sont uniquement des marqueurs du risque, plutôt que des causes vérifiées d'homicides entre conjoints. Par exemple, la pertinence du jeune âge de l'épouse peut refléter le risque influencé par une courte durée du mariage, l'absence d'enfants, les circonstances économiques ou d'autres variables corrélées du jeune âge, plutôt qu'un effet du jeune âge en soi. Des mises en garde semblables s'appliquent aux tentatives d'interpréter le risque élevé associé aux unions libres et aux autres marqueurs de risque.

References

- Bacon, W. and Lansdowne, R. (1982) Women who kill husbands: the battered wife on trial. In C. O'Donnell and J. Craney (eds.) *Family Violence in Australia* Melbourne: Longman Cheshire.
- Bowker, L. H. (1983) *Beating Wife Beating* Lexington MA: Lexington Books. Browne, A. (1987) *When Battered Women Kill*. New York: Free Press.
- Campbell, J.C. (1992) If I can't have you, no one can: issues of power and control in homicide of female partners. In J. Radford and D.E.H. Russell, eds., *Femicide*. New York: Twayne.
- Chimbos, P.D. (1978) *Marital violence: a study of interspouse homicide*. San Francisco: R&E Research Associates.
- Crawford, M. and Gartner, R. (1992) *Woman killing: intimate femicide in Ontario 1974-1990*. Toronto: Women We Honour Action Committee.
- Daly, M. and Wilson, M. (1988) *Homicide*. Hawthorne NY: Aldine de Gruyter.
- Daly, M. and Wilson, M. (1990) Killing the competition. *Human Nature* 1: 81-107.
- Dobash, R.P., Dobash, R.E., Wilson, M. and Daly, M. (1992) The myth of sexual symmetry in marital violence. *Social Problems* 39: 401-421.
- Mercy, J.A. and Saltzman, L.E. (1989) Fatal violence among spouses in the United States 1976-85. *American Journal of Public Health* 79: 595-599.
- Polk, K. and Ranson, D. (1991) The role of gender in intimate violence. *Australia and New Zealand Journal of Criminology* 24: 15-24.
- Statistics Canada (1992) *Families: number, type and structure*. Ottawa: Minister of Industry, Science and Technology.
- Turcotte, P. (1988) Common-law unions. *Canadian Social Trends* 10 (autumn): 35-39.
- Wallace, A. (1986) *Homicide: the social reality*. Sydney: New South Wales Bureau of Crime Statistics and Research.
- Wilson, M. and Daly, M. (1992) Who kills whom in spousal homicide? On the exceptional sex ratio of spousal homicides in the United States. *Criminology* 30: 301-327.

Bibliographie

- Bacon, W. et Lansdowne, R. (1982) Women who kill husbands: the battered wife on trial. In C. O'Donnell et J. Craney (eds.) *Family Violence in Australia* Melbourne: Longman Cheshire.
- Bowker, L. H. (1983) *Beating Wife Beating* Lexington MA: Lexington Books. Browne, A. (1987) *When Battered Women Kill*. New York: Free Press.
- Campbell, J.C. (1992) If I can't have you, no one can: issues of power and control in homicide of female partners. In J. Radford et D.E.H. Russell, eds., *Femicide*. New York: Twayne.
- Chimbos, P.D. (1978) *Marital violence: a study of interspouse homicide*. San Francisco: R&E Research Associates.
- Crawford, M. et Gartner, R. (1992) *Woman killing: intimate femicide in Ontario 1974-1990*. Toronto: Women We Honour Action Committee.
- Daly, M. et Wilson, M. (1988) *Homicide*. Hawthorne NY: Aldine de Gruyter.
- Daly, M. et Wilson, M. (1990) Killing the competition. *Human Nature* 1: 81-107.
- Dobash, R.P., Dobash, R.E., Wilson, M. et Daly, M. (1992) The myth of sexual symmetry in marital violence. *Social Problems* 39: 401-421.
- Mercy, J.A. et Saltzman, L.E. (1989) Fatal violence among spouses in the United States 1976-85. *American Journal of Public Health* 79: 595-599.
- Polk, K. et Ranson, D. (1991) The role of gender in intimate violence. *Australia and New Zealand Journal of Criminology* 24: 15-24.
- Statistique Canada (1992) *Familles : Nombre, genre et structure*. Ottawa: ministre de l'industrie, des sciences et de la technologie.
- Turcotte, P. (1988) Les unions libres. *Tendances sociales canadiennes* 10 (automne): 35-39.
- Wallace, A. (1986) *Homicide: the social reality*. Sydney: New South Wales Bureau of Crime Statistics et Research.
- Wilson, M. and Daly, M. (1992) Who kills whom in spousal homicide? On the exceptional sex ratio of spousal homicides in the United States. *Criminology* 30: 301-327.

References – Concluded

Wilson, M. and Daly, M. (1993) Spousal homicide risk and estrangement. *Violence and Victims* 8: 3-16.

Wilson, M., Daly, M., and Wright, C. (1993) Uxoricide in Canada: demographic risk patterns. *Canadian Journal of Criminology* 35: 263-291.

Wright, C. (1992) Homicide in Canada, *Juristat* 12(No.18):1-16.

Bibliographie – fin

Wilson, M. and Daly, M. (1993) Spousal homicide risk and estrangement. *Violence et Victims* 8: 3-16.

Wilson, M., Daly, M., et Wright, C. (1993) Uxoricide in Canada: demographic risk patterns. *Revue canadienne de criminologie* 35: 263-291.

Wright, C. (1992) L'homicide au Canada, *Juristat* 12(No.18):1-16.

Canadian Centre for Justice Statistics

For further information, please contact the Canadian Centre for Justice Statistics, 19th floor, R.H. Coats Building, Ottawa, Ontario K1A 0T6 (613-951-9023) or toll-free 1-800-387-2231. To order, call Marketing Division, Publication Sales, Statistics Canada 1-800-267-6677. Outside Canada and the U.S. call (613) 9517277.

Centre canadien de la statistique juridique

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Centre canadien de la statistique juridique, 19^e étage, immeuble R.H. Coats, Ottawa (Ontario) K1A 0T6 (613-951-9023) ou le numéro sans frais 1-800-387-2231. Pour commander, communiquer avec la Division du Marketing, Vente des publications, Statistique Canada 1-800-267-6677. De l'extérieur du Canada et des États-Unis, composez le (613) 951-7277.

Recent Juristat Releases, 1992-93 - Diffusions des Juristat récents, 1992-1993**Catalogue 85-002**

Vol.12 No.11	Female Young Offenders, 1990-91 / Les jeunes contrevenantes, 1990-91
Vol.12 No.12	Motor Vehicle Theft / Vol de véhicules à moteur
Vol.12 No.13	Preliminary Crime Statistics - 1991 / Statistiques préliminaires de la criminalité - 1991
Vol.12 No.14	Youth Property Crime in Canada / Les crimes contre les biens chez les adolescents au Canada
Vol.12 No.15	Elderly Victims of Violent Crime / Les personnes âgées victimes de crimes avec violence
Vol.12 No.16	Youth Court Statistics 1991-92 Highlights / Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse: faits saillants de 1991-1992
Vol.12 No.17	Impaired Driving - Canada, 1991 / Conduite avec facultés affaiblies - Canada, 1991
Vol.12 No.18	Homicide in Canada, 1991 / L'homicide au Canada, 1991
Vol.12 No.19	Arson in Canada / Les crimes d'incendie au Canada
Vol.12 No.20	Police Personnel and Expenditures in Canada - 1991 / Effectif policier et dépenses au chapitre des services de police au Canada, 1991
Vol.12 No.21	Gender Differences Among Victims of Violent Crime / Les différences entre les victimes de crimes avec violence, selon le sexe
Vol.12 No.22	Correctional Expenditures and Personnel in Canada, 1991-92 / Dépenses et personnel dans le secteur correctionnel au Canada, 1991-1992
Vol.12 No.23	Legal Aid in Canada: 1990-91 / L'aide juridique au Canada, 1990-91
Vol.13 No.1	Parole Decision Making in Canada / Décisions concernant la libération conditionnelle au Canada
Vol.13 No.2	Court Services in Canada / Les services judiciaires au Canada
Vol.13 No.3	Correctional Services in Canada: Highlights for 1991-92 / Les services correctionnels au Canada: faits saillants de 1991-1992
Vol.13 No.4	Street Prostitution in Canada / La prostitution de rue au Canada
Vol.13 No.5	Youth Court Statistics: Highlights 1992-93 / Statistique des tribunaux de la jeunesse: faits saillants de 1992-1993
Vol.13 No.6	Common Assault in Canada / Les voies de fait simples au Canada
Vol.14 No.1	Correctional Services in Canada: Highlights for 1992-93 / Les services correctionnels au Canada: faits saillants de 1992-1993
Vol.14 No.2	Conditional Release Decision-Making in Canada 1992-93 / Décisions concernant la mise en liberté sous condition au Canada, 1992-1993
Vol.14 No.3	Canadian Crime Statistics, 1992 / Statistiques de la criminalité au Canada, 1992
Vol.14 No.4	Homicide in Canada, 1992 / L'homicide au Canada, 1992
Vol.14 No.5	Impaired Driving - Canada 1992 / Conduite avec facultés affaiblies - Canada 1992
Vol.14 No.6	Drug Use and Crime / Consommation de drogues et criminalité

The paper used in this publication meets the minimum requirements of American National Standard for Information Sciences - Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48 - 1984.



Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'American National Standard for Information Sciences - "Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI Z39.48 - 1984.

